

après avoir été le témoin du massacre des leurs. Elles étaient désignées pour être épargnées du massacre par l'un des miliciens ou des militaires, qui leur disaient : "Pas toi car tu vas être ma femme".

Ces femmes ont été laissées en vie, même si elles réclamaient la mort. Certaines ont ainsi été emprisonnées, dans leur propre maison ou dans une maison voisine, par le milicien qui leur avait "sauvé" la vie et qui s'y installait en disposant de leur corps selon ses besoins. Elles ont parfois été cachées durant toute la guerre dans le plafond d'une maison par ces "violeurs sauveurs", aussi sont-elles pudiquement désignées par les termes : "femme du plafond" ou "femme d'un milicien". Cette dernière formulation soulève pourtant une ambiguïté, car elle pourrait laisser croire que ces victimes avaient consenti à devenir la femme du milicien. En fait, elles ont été réduites à un corps-bien de consommation, l'une des possessions que l'ennemi s'était appropriée en s'y installant au même titre que la maison. Par ces dénominations "femme du plafond" ou "femme d'un milicien". Cette dernière formulation soulève pourtant une ambiguïté, car elle pourrait laisser croire que ces victimes avaient consenti à devenir la femme du milicien. En fait, elles ont été réduites à un corps-bien de consommation, l'une des possessions que l'ennemi s'était appropriée en s'y installant au même titre que la maison. Par ces dénominations "femme du plafond" ou "femme d'un milicien", il faut voir, semble-t-il, une manière d'éviter de prononcer le mot viol pour atténuer l'humiliation d'un grand nombre.

#### ● Les viols des exodes

**D'**autres encore ont été violées par les miliciens et les militaires pendant l'exode de la population civile, de manière systématique. Les viols étaient considérés alors comme l'un des mauvais traitements qu'il était normal de faire subir aux femmes. Si elles refusaient de se soumettre, on menaçait de tuer leurs enfants ou de les découper. Ces viols ont été accompagnés d'autres humiliations sexuelles qui sont restées aussi secrètes : l'obligation de se dénuder sous la menace, puis les moqueries de s'y être soumises, le découpage des parties sexuelles par des coups de machettes.

La manipulation du corps des femmes, comme objet de conquête du guerrier, a été utilisée à des fins dépassant tous les fantasmes les plus pervers.

#### ● Les viols des femmes "butins de guerre"

**D'**autres ont été emmenées comme les objets des maisons qui ont été massivement pillées avant d'être saccagées et détruites. Elles ont été désignées comme butin du conquérant, comme femmes mises à la disposition de militaires. Certaines ont été gardées à l'état major des milices durant la guerre, devenant des sortes de prostituées-repos des guerriers. D'autres encore ont été emmenées dans des camps de déportation à l'étranger (Zaire, Tanzanie, Burundi, etc.).

Ces viols continuent à se perpétuer.

Ils ont été :

- soit collectifs, le plus souvent dans les villes au domicile des familles. D'autres viols collectifs ont eu lieu aux quartiers généraux des miliciens qui gardaient des jeunes femmes pour leurs besoins sexuels ;

- soit individuels, le plus souvent dans les campagnes ou au cours de l'exode.

Certains viols constituent des meurtres retardés, parce qu'ils ont été exécutés par des miliciens ou des militaires ayant un Sida déclaré. Ceci dans l'intention, semble-t-il, de faire mourir ultérieurement des femmes, de les rendre dangereuses pour leur conjoint ou/et d'essaimer l'épidémie de Sida.

Si certaines femmes ont été violées avant ou après avoir assisté au massacre de leurs enfants, parents ou conjoint, d'autres ont été massacrées de manière sadique après avoir été violées. Certaines ont été ainsi pourfendues à l'arme blanche du pubis jusqu'au sternum et d'autres ont été fendues en deux par l'arrière à l'aide d'une hache. D'autres ont également été violées juste après leur accouchement en milieu hospitalier, ce qui a provoqué leur mort par des complications infectieuses. Dans certains endroits, la fureur sexuelle a été telle, que des miliciens ont été jusqu'à violer des cadavres de femmes.

Certaines femmes, pour échapper à ce destin cruel, se sont suicidées. Celles qui ont survécu ont souvent des idées de suicide et se sentent coupables d'avoir choisi en quelque sorte la soumission au viol plutôt que le suicide. Les femmes ont en effet été confrontées à une torture intérieure abominable comme si elles devaient choisir pour survivre, d'accepter le viol ou pour garder l'honneur des leurs, de se suicider.

#### ▼ Les violeurs

**Q**uelques informations ont été données sur les violeurs. Ils étaient :

- soit des voisins, miliciens convaincus par l'idéologie de leur parti ;

- soit des inconnus, surtout des paysans marqués par les miliciens. Ces derniers n'ont pas toujours violé les femmes de leurs collines, mais plus souvent celles des collines voisines.

Les violeurs "collectifs" étaient organisés par groupe de 6 à 8 pour massacrer les familles désignées sur des listes et violer les femmes avant ou après la tuerie. Ceux qui violaient collectivement semblaient drogués au chanvre qui les mettaient dans un état d'excitation psychomotrice et érotique. Ils semblaient n'avoir peur de rien pour être capables des pires actes : y compris violer des femmes ayant juste accouchées, violer des cadavres. Il y avait généralement un groupe de leaders qui encourageaient les autres.

Des femmes connues publiquement ont incité aussi des hommes à tuer et violer.

#### ▼ Les conséquences immédiates des viols : "les grossesses de la guerre" et "les enfants mauvais souvenirs"

**N**on seulement les victimes ont souffert de l'acte lui-même, mais le caractère itératif prolongé de certains viols ont eu des conséquences immédiates désastreuses : les grossesses et la contamination par le virus du Sida. Les "grossesses de la guerre", comme l'expriment pudiquement les personnels de santé, ont été estimées par l'Office National de Population entre 2 000 et 5 000. Par ailleurs, le centre hospitalier de Kigali et l'hôpital de Kappa signalent que depuis septembre, plus de la moitié des femmes enceintes qui viennent consulter sont enceintes à la suite de viol : entre 6 à 10 femmes sur 10 chaque jour.

Il est encore trop tôt pour établir le devenir de ces grossesses. Il y a eu ces derniers mois une augmentation importante d'avortement. Certaines femmes l'ont provoqué et sont venues se plaindre à l'hôpital d'un "avortement difficile". D'autres ont bénéficié d'interruption de grossesse en milieu médical, avec l'accord du gouvernement, en dépit de l'interdit de l'église. Cette dernière a un tel pouvoir sur la population et l'église du pays, que le gouvernement actuel hésite à légaliser l'interruption volontaire de grossesse alors que cette loi est réclamée à l'unanimité par les professionnels de santé.

Un certain nombre de grossesses a été découvert tardivement, elles semblent pour la majorité